

## L'imbrication des rapports de pouvoir dans les dispositifs de débat télévisé à l'ère numérique

Le cas de la controverse sur le racisme en France

*Intersectional Relations of Power on TV Talk Shows in the Digital Era: The Case of the Controversy over Racism in France*

Florian Vörös

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/12123>

DOI : [10.4000/questionsdecommunication.12123](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.12123)

ISSN : 2259-8901

### Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

### Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2018

Pagination : 65-87

ISBN : 978-2-8143-0519-9

ISSN : 1633-5961

### Référence électronique

Florian Vörös, « L'imbrication des rapports de pouvoir dans les dispositifs de débat télévisé à l'ère numérique », *Questions de communication* [En ligne], 33 | 2018, mis en ligne le 01 septembre 2020, consulté le 04 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/12123> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.12123>

---

FLORIAN VÖRÖS

Groupe d'études et de recherche interdisciplinaire  
en information et communication

Université de Lille

F-59650

florian.voros@univ-lille3.fr

## L'IMBRICATION DES RAPPORTS DE POUVOIR DANS LES DISPOSITIFS DE DÉBAT TÉLÉVISÉ À L'ÈRE NUMÉRIQUE LE CAS DE LA CONTROVERSE SUR LE RACISME EN FRANCE

**Résumé.** — À partir de l'étude du conflit relatif à la définition du racisme en France, l'article propose un cadre analytique à même de rendre compte des rapports de pouvoir dans les débats télévisés à l'heure de leur sophistication visuelle et de leur commentaire *via* les réseaux socio-numériques. Il s'ouvre sur une relecture matérialiste du concept de « dispositif de débat télévisé » visant à saisir la manière dont les technologies de débat conditionnent la visibilité et l'audibilité des interventions publiques. Ce cadre d'analyse est ensuite mis à l'épreuve de l'étude comparée de deux dynamiques de réactions anti-antiracistes qui se sont formées au croisement d'émissions de débat télévisé, de réseaux socio-numériques et d'articles de la presse nationale, à la suite de la critique du racisme systémique par des femmes musulmanes sur des plateaux télévisés.

**Mots clés.** — débat public, télévision, réseaux socio-numériques, dispositif, affect, genre, racisme

Aujourd'hui en France, les notions de racisme et d'antiracisme font l'objet d'un intense conflit de définition<sup>1</sup>. L'une des formes que prend ce dernier est l'accusation de « racisme anti-blanc » ou de « racisme inversé » adressée par des représentants de l'antiracisme institutionnel à des collectifs qui font de l'organisation de réunions politiques non mixtes un outil de mobilisation collective contre les violences et les discriminations racistes. Cette accusation a notamment été portée par Gilles Clavreul – délégué interministériel à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme – contre la Marche de la dignité<sup>2</sup> et le Camp d'été décolonial<sup>3</sup>. Cet antiracisme institutionnel conteste la pertinence des notions de « *continuum* colonial » et de « racisme d'État », portées par les mobilisations issues de l'immigration postcoloniale contre les violences policières, pour se revendiquer en retour d'un universalisme républicain au-delà des « communautarismes » et des « replis identitaires ». Cette position s'inscrit notamment en réaction à l'affirmation d'un antiracisme « autonome » et « radical » lors de la Marche pour l'égalité et contre le racisme de 1983 (Hajjat, 2013), puis d'un antiracisme « politique » et « décolonial » contre la loi relative au « rôle positif » de la colonisation<sup>4</sup> et en écho aux soulèvements de 2005 dans les quartiers populaires. Cette tension définitionnelle n'est d'ailleurs pas nouvelle et on peut la faire remonter à l'invention même de la notion moderne de racisme au début du xx<sup>e</sup> siècle : à l'apogée du colonialisme et de l'antisémitisme européens, la lutte contre l'oppression raciale se voyait déjà opposer le principe d'une défense universelle de la vie humaine contre toute forme d'hostilité (Guillaumin, 1972 : 102-106).

Prenant pour objet la configuration médiatique de cette controverse, l'enquête<sup>5</sup> dont est issu cet article a commencé par la constitution d'un corpus de débats télévisés traitant du racisme pendant la période 2005-2015. J'abordais ces émissions comme des rituels de confrontation (Dayan, Katz, 1992) mettant en jeu le cadrage d'un problème public (Cefai, 1996). Après des journées passées à explorer ce corpus aux archives de l'Institut national de l'audiovisuel, il m'arrivait de visionner

<sup>1</sup> Sur la médiatisation de la controverse sur la définition des notions de racisme et d'antiracisme, voir M. Dalibert (2015), S. Larcher (2015), E. Gimenez (2015) et M. Cervulle (2017).

<sup>2</sup> La Marche de la dignité est une manifestation organisée à Paris le 31 octobre 2015 par le collectif autonome de la Marche des femmes pour la dignité (Mafed) « en collaboration avec [d]es personnalités et organisations de l'immigration et des quartiers populaires et/ou subissant le racisme ». Accès : <https://marchedeladignite.wordpress.com/>. Consulté le 18/09/2017.

<sup>3</sup> Tenu à deux reprises en 2016 et 2017, le Camp d'été décolonial se présente comme une « rencontre nationale, dédiée aux personnes subissant à titre personnel le racisme d'État » et « un moment privilégié pour échanger, se former et réfléchir à des mobilisations collectives pour faire face aux différentes inégalités et injustices que nous subissons ». Accès : <https://ce-decolonial.org>. Consulté le 18/09/2017.

<sup>4</sup> Loi n° 2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés.

<sup>5</sup> Cette recherche a bénéficié d'un financement postdoctoral dans le cadre du projet de création d'un Centre de recherche et de formation contre le racisme et l'antisémitisme à l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis sous la direction de Marie-Anne Matard-Bonucci.

chez moi le soir des débats télévisés en direct, tout en suivant les commentaires dont ils faisaient l'objet sur Facebook et Twitter. Je me rendais compte que cette participation en ligne était partie prenante de mon expérience télévisuelle et qu'elle était prise en compte par les articles de presse qui commentaient l'émission les jours suivants. Fruit de cette élaboration progressive de l'objet, cet article analyse le cadrage du problème du racisme au croisement des débats télévisés, des réseaux socio-numériques et de la presse nationale. Il interroge en même temps ce que la sophistication visuelle des débats télévisés et l'importance croissante des dispositifs de participation *via* les réseaux socio-numériques changent aux ressorts genrés de la confrontation politique.

L'article s'ouvre sur une réactualisation épistémologique et méthodologique du concept de « dispositif de débat télévisé ». Ce cadre d'analyse est ensuite mis à l'épreuve de l'étude comparée de deux affaires médiatiques. La première se déclenche en réaction à la dénonciation par Wiam Berhouma, enseignante du secondaire, de la banalisation de la parole islamophobe<sup>6</sup> sur le plateau de l'émission *Des Paroles et des actes* diffusée sur France 2 le 21 janvier 2016. La seconde se déclenche en réaction à la présence de Houria Bouteldja, porte-parole du Parti des indigènes de la République, sur le plateau de *Ce Soir (ou jamais !)*, émission diffusée sur la même chaîne le 18 mars 2016. À travers l'étude comparée de ces deux affaires, l'article décrit la formation d'*assemblages anti-antiracistes*<sup>7</sup> entendus comme des ensembles hétérogènes et néanmoins articulés de réactions hostiles à la prise de parole antiraciste, en l'occurrence par des femmes se définissant comme musulmanes.

## Une relecture matérialiste du concept de dispositif de débat télévisé

En sciences de l'information et de la communication, le débat télévisé est traditionnellement envisagé comme un « dispositif », un « outil conceptuel plastique et protéiforme » (Lochard, Soulages, 1994 : 40) que des chercheurs s'empruntent à partir des années 1980 aux professionnels de la production afin d'étudier le débat tel qu'il apparaît sur les écrans de télévision (Lochard, 1990 ; Nel, 1990). Je propose une actualisation de cette perspective de recherche à travers un retour à la conceptualisation des dispositifs par Michel Foucault et Gilles Deleuze et l'incorporation d'approches critiques issues des études de genre et des études postcoloniales.

<sup>6</sup> L'islamophobie est un « processus social complexe de racialisation/altérisation appuyé sur le signe de l'appartenance (réelle ou supposée) à la religion musulmane » (Hajjat, Mohammed, 2013 : 20).

<sup>7</sup> Relisant G. Deleuze, les *Science and Technology Studies* et la théorie de l'intersectionnalité, J. Puar (2011 : en ligne) propose d'envisager la construction médiatique des rapports de pouvoir en termes d'agencement/assemblage. L'analyse porte alors moins sur des représentations médiatiques que sur des ensembles hétérogènes de relations sémio-matérielles dynamiques qui assemblent des mots, des sons, des images, des technologies et des corps.

## Saisir la complexité sémiotique et technique des dispositifs de débat

L'apport fondateur du concept de « dispositif de débat télévisé » est d'articuler des niveaux d'analyse qui tendent, ailleurs, à être séparés ou isolés les uns des autres. En effet, par la prise en compte simultanée de la scénographie, des gestes, des paroles et de la réalisation audiovisuelle, ce concept vise à saisir les possibilités ouvertes et les contraintes que posent aux prises de parole les émissions de plateau consacrées au débat, qu'elles soient catégorisées comme politiques ou culturelles. À travers un tel concept, ces recherches interrogent d'abord le cadrage thématique (titre, questions posées), la composition des panels d'invité·e·s, la manière dont l'« identité sociale » et l'« identité professionnelle » de ceux·lles-ci sont mises en récit, ainsi que les paroles et les gestes des participant·e·s au débat (animateur·rice, chroniqueur·euse·s, invité·e·s et public). Ces enquêtes s'intéressent ensuite à la scénographie qui agence des corps (animateur·rice, chroniqueur·euse·s, invité·e·s et public, technicien·ne·s) et des objets (tables, fauteuils, gradins, caméras) en les répartissant dans l'espace et en les soumettant à un éclairage qui leur donne forme et couleur. Elles prennent enfin en compte le rôle déterminant de la réalisation audiovisuelle, notamment par l'amplification des voix, les choix de cadrage et de montage des images, ainsi que l'habillage graphique et sonore de l'émission.

Cette méthode d'analyse télévisuelle interroge les relations entre les paroles et les gestes, les sons et les images, sans présupposer ni la correspondance, ni le sens de la détermination entre ces différentes dimensions du débat. Les gestes et les images ne sont pas considérés comme de simples illustrations de la parole, mais plutôt comme une dimension à la fois déterminante et relativement autonome du débat. Tandis que les commentaires que suscitent ces émissions tendent à se concentrer sur les énoncés et à reléguer les images au rang de « cadre de représentation » ou de « composante surajoutée » de la parole, Guy Lochard (1999 : 93, 100) emprunte aux études cinématographiques des outils pour rendre compte de la construction visuelle du débat par « l'instance de réalisation ». Parmi les multiples observations proposées par l'auteur, deux formes d'« imposition de "points de vue" » (*ibid.* : 93) au regard du public télévisé à travers des opérations de cadrage et de réalisation peuvent être soulignées. D'abord, l'instance de réalisation peut jouer un rôle décisif dans la construction des accords et des conflits entre les débattant·e·s, notamment *via* le recours au champ-contrechamp, par exemple lorsque le téléviseur affiche « A qui regarde B » puis, sous l'angle opposé, « B qui regarde A ». Ensuite, elle peut privilégier certains points de vue par rapport à d'autres : dans le cas du dispositif « interrogatoire » de l'émission *Apostrophes* (Antenne 2, 1975-1990), les questions aux invité·e·s sont par exemple souvent suivies d'un plan rapproché, filmé depuis le point de vue de l'animateur. Dans cette méthode d'analyse des débats télévisés, on trouve deux qualités couramment prêtées aux dispositifs dans les études sur les technologies (Beuscart, Peerbaye, 2006) : ce sont d'abord des opérateurs complexes, qui assemblent des entités hétérogènes ; ce sont ensuite des agents qui interviennent et transforment davantage qu'ils ne représentent ou ne reflètent.

## Le débat télévisé comme technologie politique

L'objectif de ces émissions est de générer du débat, de faire parler, de capter l'attention. Il s'agit en premier lieu d'un objectif commercial : les scores d'audience, ainsi que l'intérêt suscité dans les médias d'information légitimes sont les critères à partir desquels la valeur d'une émission est évaluée. « Faire débat » est ensuite un enjeu « citoyen », plus volontiers mis en avant par ces émissions. Par exemple, selon Anne Croll (1991 : 92), l'émission *Apostrophes* vise à acquérir une « fonction d'illustration d'une certaine vision de la parole démocratique ». Dans le même ouvrage, Patrick Charaudeau (1991 : 24) élargit cette ambition à l'ensemble du genre télévisuel, pour lequel *Apostrophes* a longtemps servi de référence :

« Plus que les autres types de débats, le "débat télévisé" représente la symbolique de la démocratie : la diffusion de l'information, la libre expression, et la confrontation des différentes opinions (voire contraires) qui sont exhibées et données en pâture au regard social, jouant le rôle d'un miroir susceptible de jouer un effet cathartique ».

Toutefois, les notions de débat pluraliste, équitable, libre et démocratique sont traversées par un conflit de définition – une lutte pour l'hégémonie (Laclau, Mouffe, 1985 ; Dalibert, Quemener, 2017) – entre des groupes qui en défendent des conceptions différentes. La spécificité des conceptions hégémoniques du débat public est qu'elles bénéficient du privilège de l'évidence : elles peuvent se formuler comme allant de soi sans avoir à énoncer leurs divergences par rapport aux conceptions concurrentes. C'est à cette fausse neutralité d'un genre télévisuel androcentré (Coulomb-Gully, 2001) que s'attaque par exemple le Collectif Les Insoumises dans *Maso et Miso vont en bateau* (Carole Roussopoulos, Delphine Seyrig, 1976), une vidéo qui parodie l'émission *Apostrophes* du 30 décembre 1975, laquelle se présente comme un bilan de l'Année internationale de la Femme. Les vidéo-activistes s'attaquent en particulier à l'idée de faire dialoguer, dans une ambiance conviviale et riieuse, la secrétaire d'État à la Condition féminine Françoise Giroud avec un panel de personnalités masculines antiféministes, que l'animateur Bernard Pivot qualifie lui-même de « fieffés misogynes » – tout en commentant face caméra le physique de la réalisatrice de l'émission. De fait, le principe en apparence pluraliste et équitable de faire dialoguer des féministes et des antiféministes conduit à la reproduction du rapport de domination que le débat télévisé est censé prendre pour objet.

L'analyse des dispositifs de débat télévisé gagne alors à prendre en compte, avec les perspectives de recherche issues des *cultural studies*, la manière dont les rapports sociaux façonnent les dispositifs de débat télévisé. À l'issue d'une enquête sur les transformations de l'humour dans les *talk-shows* français, Nelly Quemener propose de saisir la construction audiovisuelle des rapports de genre à l'échelle des « dispositifs patriarcaux »<sup>8</sup> qui organisent les échanges entre les protagonistes. Ce concept lui permet notamment de mettre en évidence la contrainte posée

<sup>8</sup> Par exemple, voir l'analyse comparée de N. Quemener (2014 : 64-69) du dispositif des émissions *Nulle part ailleurs* et *Studio Gabriel*.

sur la performance de genre de l'humoriste par la performance de la masculinité de l'animateur, un rôle dans lequel les hommes sont fortement surreprésentés. Richard Dyer (2015 : 17) décrit quant à lui l'effet de l'éclairage et de la mise en scène du public dans la construction d'un débat télévisé sur le racisme. Lors de la mise en place d'une émission sur les « émeutes raciales » à la télévision britannique, à laquelle il participe, un régisseur s'inquiète du fait qu'il n'y ait « pas assez de blancs » dans les gradins pour garantir une image lumineuse. À partir de cette anecdote, l'auteur montre comment des préoccupations en apparence purement techniques peuvent avoir des incidences politiques, en l'occurrence la mise en contraste d'un public-citoyen blanc et de la violence noire des émeutiers.

Afin de prendre en compte ces apports issus des études de genre et des études postcoloniales, l'analyse des débats télévisés doit se confronter au problème de l'effacement de la question du pouvoir par les usages disciplinaires du concept de dispositif (Gavillet, 2010). Cet effacement passe par exemple par l'opposition artificielle entre l'approche prétendument « panoptique » de Michel Foucault, pour qui le pouvoir s'exercerait « prioritairement sur le mode de la coercition », et une approche plus « pragmatique, interactionniste » (Peeters, Charlier, 1999 : 18), qui serait mieux à même de rendre compte, par le bas, de la complexité des processus communicationnels. C'est là oublier que l'une des principales contributions de l'auteur de *La Volonté de savoir* (1976 : 124) est justement d'avoir posé que « le pouvoir vient d'en bas » et que les « grandes dominations sont les effets hégémoniques que soutient continûment l'intensité de tous ces affrontements ».

Selon Michel Foucault, le pouvoir ne peut être ni possédé (postulat de la propriété), ni situé (postulat de la localisation) dans la mesure où il est une relation, ou un ensemble de relations. On retrouve dans cette conception anti-fondationaliste du pouvoir et de la communication le souci exprimé par l'analyse des dispositifs télévisuels de ne pas préjuger du caractère déterminant, dans la configuration des termes du débat, d'un type d'action plutôt que d'un autre. L'apport de la conception relationnelle du pouvoir élaborée par Michel Foucault est ensuite de déplacer le regard féministe et antiraciste sur les débats télévisés des énoncés sexistes et/ou racistes vers les réseaux de relations sémio-matérielles au sein desquels s'actualisent des rapports de pouvoir imbriqués.

Contre la prétention à la neutralité et au surplomb qui caractérise souvent ce genre télévisuel (et parfois aussi son étude scientifique), la perspective foucauldienne permet d'envisager les débats télévisés (sur le sexisme, le racisme ou toute autre question de société) comme des « technologies politiques » qui participent de la fabrication des objets (« la société », « le sexisme », « le racisme », etc.) dont elles délibèrent. Ainsi, en reprenant les termes de la relecture féministe de Michel Foucault par Teresa de Lauretis (1987 : 42), peut-on affirmer que les débats télévisés sont des « technologies du genre » qui participent de la construction politique des problèmes qu'ils mettent en délibération.

## La co-construction du débat télévisé par les plateformes numériques

La convergence entre la télévision et les réseaux socio-numériques (Kredens, Rio, 2017) conduit à une pluralisation des formes sous lesquelles les débats télévisés sont diffusés, visionnés et commentés. En effet, ceux-ci existent désormais simultanément en tant que longs formats destinés à la télévision et que courtes séquences vidéo destinées aux réseaux socio-numériques. Aussi les vidéos numériques apparaissent-elles toujours accompagnées des traces d'actions laissées par les internautes (nombres de vues, « j'aime », commentaires, etc.). Quelles sont les implications de ce nouveau contexte technologique pour l'analyse des dispositifs de débat télévisé ? Dans la relecture qu'il propose de l'œuvre de Michel Foucault, Gilles Deleuze (1986 : 40) souligne que l'émergence du concept de dispositif dans les années 1970, dans le cadre de recherches sur la prison et la sexualité, s'inscrit dans une démarche de rupture avec le postulat structuraliste d'un primat du discursif sur le non-discursif, qui avait présidé à l'écriture de ses ouvrages antérieurs, vers une problématisation de la matérialité des corps et des architectures. Transposé à l'étude des médias numériques (Bonaccorsi, Julliard, 2010 ; Monnoyer-Smith, 2013), le concept foucauldien de dispositif peut alors désigner l'ensemble des paroles, des corps, des textes, des sons, des images, des interfaces et des appareillages techniques impliqués dans la configuration du débat public. Cela revient à envisager le débat télévisé, tel qu'il apparaît sur nos écrans numériques, à la fois comme un ensemble de significations et comme un précipité d'actions.

Ces actions qui donnent forme et signification au débat sont non seulement celles se déroulant sur les plateaux de télévision lors de l'enregistrement de l'émission<sup>9</sup>, mais également celles advenant *via* les plateformes numériques (Matamoros-Fernández, 2017) : le découpage de séquences et leur téléversement sur YouTube, leur diffusion *via* les comptes officiels Facebook et Twitter des émissions, le partage et la recommandation par les publics, le commentaire, la capture d'écran, la création de GIF<sup>10</sup> animés et de remix vidéo à partir de l'émission originale, ainsi que la (non-)modération de ces différents contenus amateurs par la plateforme. Si les études de réception issues des *cultural studies* prennent traditionnellement en compte la co-construction du sens du débat télévisé par les publics (Morley, 2008), la participation par les plateformes numériques invite également à considérer, avec les *science and technology studies* (Wajcman, Jones, 2012 : 676), le fait que la production médiatique du débat public ne s'arrête pas aux portes de studios de télévision, mais se poursuit à travers l'ensemble des pratiques numériques de reformatage et de recadrage du débat.

<sup>9</sup> Pour une approche ethnographique des plateaux de débats télévisés, voir G. Villeneuve (2010).

<sup>10</sup> Le *Graphics Interchange Format* (GIF) est un format d'image numérique couramment utilisé sur les réseaux socio-numériques. Il permet notamment de stocker plusieurs images dans un seul fichier et ainsi de créer des diaporamas ou des animations.



## Affecter le débat : intensification du sens et (dis)qualification émotionnelle

La puissance de détermination des différentes actions impliquées dans la construction médiatique d'un débat peut être appréhendée à l'aune de son pouvoir d'affecter. Affecter, selon la formule de Gilles Deleuze transposée à l'étude des médias numériques, « c'est exercer une force au sein d'un champ de relations » (Cervulle, Pailler, 2014 : en ligne). Poser la question des affects revient ici à interroger l'incidence respective de chaque action sur le complexe de relations qui constitue le débat. Cette démarche permet d'augmenter la proposition initiale de Patrick Charaudeau (1991 : 170) selon laquelle un débat « prend sens et est configuré à travers différents systèmes sémiotiques qui coexistent, s'interpénètrent, se complémentent ou réagissent en écho les uns par rapport aux autres ». Prendre pour objet les affects, c'est-à-dire les forces et les intensités, permet de décrire la manière dont certaines actions en viennent à acquérir une signification suffisamment forte et intense pour fixer les termes du débat.

Penser les affects permet en même temps d'interroger les émotions, soient les ressentis, les expressions et les qualifications de ces intensités<sup>11</sup>. Par exemple, signifier que l'adversaire est « trop en colère » pour participer au débat est une stratégie courante de disqualification des subalternes qui consiste à les désigner comme la cause de la violence du débat public. L'adéquation à une norme de bonne gestion des émotions comme condition d'accès à la vie publique est historiquement un principe d'exclusion des femmes, des classes populaires et des minorités ethnoraciales aussi bien du débat public (Ahmed, 2012) que de la recherche scientifique (Haraway, 2007). Les *cultural studies* sont ici précieuses en ce qu'elles ouvrent à l'analyse non moraliste et non élitiste des enjeux politiques qui traversent l'expression médiatique des émotions. Par contraste avec le « populisme cathodique » que Guy Lochard et Jean-Claude Soulages (2007 : 80) attribuent à l'émission *C'est mon choix*, diffusée en début d'après-midi sur France 3 de 1999 à 2004 et qui construirait selon eux « un téléspectateur [...] comme un pur réceptacle d'affects », Sonia Livingstone et Peter Lunt (1994) montrent comment, à travers sa mise en scène de témoignages de femmes affectées, une émission comme *The Oprah Winfrey Show* permet l'émergence d'enjeux féministes, comme le viol, ainsi que de voix de femmes issues des classes populaires et des minorités ethnoraciales, qu'il est rare d'entendre dans les émissions privilégiant une parole désaffectée. Alors que les *talk-shows* féminins diffusés en journée sont souvent dénigrés pour leur écart par rapport à une norme de rationalité délibérative masculine, Sonia Livingstone et Peter Lunt envisagent les communautés de téléspectatrices qui se forment autour de ces interventions féminines comme de potentiels « contre-publics » au sens de Nancy Fraser (2001)<sup>12</sup>.

<sup>11</sup> Sur le duo conceptuel affect-émotion, voir F. Pailler et F. Vörös (2017).

<sup>12</sup> S. Livingstone et P. Lunt nuancent toutefois leur analyse : l'objectif commercial de captation du public conduit parfois ces émissions à surinvestir le sensationnel au détriment de la clarification des enjeux politiques. Aussi la pluralité des voix exprimées peut-elle conduire à un certain relativisme selon lequel toutes les prises de position sur un problème de société se vaudraient.

En suivant cette perspective, les analyses qui suivent envisagent l'expression et la qualification des émotions comme un enjeu de lutte pour la définition des termes du débat sur le racisme.

## Analyse comparée de deux dynamiques de réactions anti-antiracistes

La seconde partie de l'article met ce concept de dispositif de débat télévisé à l'épreuve de l'étude comparée de deux assemblages anti-antiracistes qui ont en commun de s'être formés au croisement d'émissions de débat télévisé, de réseaux socio-numériques et d'articles de la presse nationale en réaction à la prise de parole publique de femmes catégorisées comme musulmanes.

### Dénoncer l'islamophobie dans *Des Paroles et des actes*

Le 21 janvier 2016 lors de l'émission de débat politique *Des Paroles et des actes* (DPDA), une membre du public, Wiam Berhouma, une « jeune femme [...] de confession musulmane [...] professeure d'anglais en collège, à Noisy-le-Sec » est invitée à poser une question « sur le sujet de la religion musulmane » au philosophe Alain Finkielkraut. Plutôt qu'une question sur l'islam, Wiam Berhouma formule – sur France 2, un jeudi soir, aux alentours de 22 heures – une dénonciation de la banalisation de la parole islamophobe dans les médias. Cette intervention ne correspondant pas au format prévu, l'animateur, David Pujadas, l'enjoint à « dialoguer » avec Alain Finkielkraut et lui demande, sur le ton de l'étonnement, si elle a vraiment « entendu une parole raciste ici ». Malgré une série d'interruptions, Wiam Berhouma continue sur la nécessité de lutter contre les violences et les discriminations envers les musulmanes afin de construire un « Nous français inclusif », avant de remettre en cause la légitimité d'Alain Finkielkraut à parler de l'islam dans les quartiers populaires. Elle conclut son intervention, « au nom de la France », en renvoyant à Alain Finkielkraut le « Taisez-vous ! » qu'il avait adressé deux ans plus tôt à Abdel Raouf Dafri sur le plateau de l'émission *Ce Soir (ou jamais !)* et qui avait fait l'objet de nombreux détournements parodiques sur les réseaux socio-numériques. Le visage fermé, l'animateur interrompt l'échange (« Je pense qu'on va s'arrêter là ») et enchaîne sur le thème suivant afin de rétablir le cours normal de l'émission.

En même temps qu'elle subvertit le rôle genré et racialisé de la « jeune femme de confession musulmane » auquel l'assigne le script de l'émission (Damian-Gaillard, Montaño, Olivési, 2014), Wiam Berhouma inscrit sa critique de l'islamophobie dans les limites d'un cadre télévisuel patriotique. En effet, intitulée « Les deux France : le grand débat », cette émission est présentée comme une confrontation entre « deux hommes », Alain Finkielkraut et Daniel Cohn-Bendit, « qui ont la France dans la peau ». Les couleurs qui prédominent sur le plateau sont le bleu

(du sol, de la table centrale et des vêtements de l'animateur), le blanc (des spots lumineux) et le rouge (des logos de DPDA et de France 2). Cet habillage tricolore est occasionnellement renforcé par la projection sur des grands écrans surélevés de drapeaux bleu-blanc-rouge (image 1). En réaction à cette construction dominante du débat télévisé autour d'un « nous » national, blanc et masculin, des émissions de débat alternatives telles *Contrefeux* ou *Paroles d'honneur*, diffusées uniquement en ligne, sont animées par des femmes et se construisent autour d'un « nous » anti-islamophobie et décolonial.

**Image 1.** *Des Paroles et des actes*, « Les deux France : le grand débat », 21/01/2016, capture d'écran.  
Accès : [https://www.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-2/des-paroles-et-des-actes/des-paroles-et-des-actes-du-jeudi-21-janvier-2016\\_1269257.html](https://www.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-2/des-paroles-et-des-actes/des-paroles-et-des-actes-du-jeudi-21-janvier-2016_1269257.html)



## L'individualisation et la moralisation du problème du racisme

Peu après l'intervention de Wiam Berhouma, un syndicaliste apparaissant comme blanc<sup>13</sup> pose une question sur le « problème de l'islam » au sein de la Régie autonome des transports parisiens (RATP). Pendant sa prise de parole, la réalisation cadre à plusieurs reprises sur le visage de Wiam Berhouma, qui est ensuite interpellée en tant que musulmane par Daniel Cohn-Bendit au sujet de ces « grands frères ». Le syndicaliste précise qu'il « n'est pas raciste » et déplore le fait que, « quand vous essayez de parler de ces choses-là », « c'est vous qui passez pour le méchant ». Daniel Cohn-Bendit le conforte en lui conférant le statut de « lanceur d'alerte », tandis qu'Alain Finkielkraut explique que l'antiracisme

<sup>13</sup> Les catégories de l'analyse télévisuelle « ne renvoient pas à "la vérité" des personnes ("race", "origine", "ethnicité"), mais à la manière dont elles sont socialement marquées par des opérations d'ethnoracialisation » (Macé, 2010 : 396).

a « perdu la tête » en qualifiant de racistes tous « les gens en France qui sont inquiets » : « On a décidé au nom de l'antiracisme qu'il n'y avait pas de problème de l'islam, qu'il n'y avait pas de problème de flux migratoires, qu'il n'y avait qu'un problème de xénophobie et de racisme. Ce déni de réalité ne fonctionne plus ».

En même temps qu'il investit une position anti-antiraciste, Alain Finkielkraut défend une conception de l'antiracisme comme « principe moral fondamental ». Ce dernier serait une spécificité culturelle de l'Europe, laquelle tirerait sa « force spirituelle » de « sa capacité à se remettre en question », par contraste avec la « susceptibilité à fleur de peau » qu'Alain Finkielkraut dit constater « parmi les musulmans ». Cette moralisation du problème du racisme était déjà à l'œuvre lorsqu'il reprochait à Wiam Berhouma de vouloir le faire passer pour un « salaud ». Elle est renforcée en fin d'émission lorsque Karim Rissouli, animateur-adjoint de l'émission, demande à Alain Finkielkraut s'il « est » et s'il « se reconnaît » comme « islamophobe ». D'un ensemble d'actes participant d'un système de violences et de discriminations, le racisme devient une identité que l'on pourrait décliner à titre individuel.

Dans le contexte d'une arène de débat marquée par les hiérarchies sociales et le sens de l'étiquette (Guénif-Souilamas, 2006), la construction télévisuelle du statut d'intellectuel d'Alain Finkielkraut rend improbable la thèse de sa participation au racisme systémique. Ce statut d'intellectuel est à la fois le produit des pratiques vestimentaires, corporelles et langagières de l'homme et des choix éditoriaux de l'émission. Le premier des mini-reportages ponctuant cette émission s'ouvre dans le Quartier latin, en Sorbonne, où Alain Finkielkraut est présenté, dans son élément, comme la quintessence de l'intellectuel français qui « aime croiser le fer ». Le reportage continue à Pierrefite, en Seine-Saint-Denis, où « monsieur le professeur » part à la rencontre de militants associatifs. Sur le plateau, l'instance de réalisation multiplie les gros plans sur les mains d'Alain Finkielkraut, comme pour appuyer ses explications, ainsi que sur les blocs-notes et ouvrages qu'il a disposé autour de lui sur la table de débat, suggérant son érudition (image 2). L'usage éditorial de Twitter par l'émission (Atifi, Marcocchia, 2015) vient confirmer ce statut d'intellectuel, avec l'affichage en fin d'émission de deux tweets de téléspectatrices admiratives d'Alain Finkielkraut : « J'aimerais parler avec #finkielkraut c'est un homme intelligent » et « #DPDA En quelques minutes, le 'bureau' d'Alain Finkielkraut est en désordre ! J'adore !!! ». Karim Rissouli souligne : « Vous êtes la figure de l'intellectuel avec des papiers partout ». Les autres tweets sélectionnés par l'équipe éditoriale qualifient l'échange entre Daniel Cohn-Bendit et lui de « courtois », « respectueux » et « mesuré » et déplorent que « tous les Français » n'en soient pas capables. Tandis que l'animateur-adjoint évoque des « messages très violents » sur Twitter, qui montrent que « les deux France ne sont pas encore tout à fait réconciliées », David Pujadas remercie Daniel Cohn-Bendit et Alain Finkielkraut pour ce débat « respectueux » et « instructif ».

**Image 2.** *Des Paroles et des actes*, « Les deux France : le grand débat », 21/01/2016. Capture d'écran.  
Accès : [https://www.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-2/des-paroles-et-des-actes/des-paroles-et-des-actes-du-jeudi-21-janvier-2016\\_1269257.html](https://www.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-2/des-paroles-et-des-actes/des-paroles-et-des-actes-du-jeudi-21-janvier-2016_1269257.html)



## Quand celle qui pointe le problème devient le problème

Pendant et après le direct, des réactions sur Twitter<sup>14</sup> invoquent l'islamité de Wiam Berhouma pour remettre en cause sa critique de l'islamophobie. Sur le site de micro-*blogging*, des publications citant le mot-dièse #DPDA interpellent la chaîne et l'émission sur son absence de vérification du « profil » de la « jeune femme musulmane » présente sur le plateau. Contre l'affirmation pourtant exacte de David Pujadas selon laquelle Wiam Berhouma n'est « encartée dans aucun parti », des protagonistes de l'extrême droite nationaliste en ligne (image 3) mettent en circulation deux « preuves » présentées comme accablantes : une liste des signataires de l'appel lancé par le collectif de la Marche des femmes pour la dignité (Mafed) où figure son nom, ainsi qu'une photo où elle apparaît en tête de cortège de la Marche pour la dignité et contre le racisme du 31 octobre 2015. Si ces éléments sont consultables sur les sites web de plusieurs collectifs antiracistes (ils sont plus de 80 à se joindre à l'appel), les liens hypertextes renvoient majoritairement vers le site du Parti des indigènes de la République (PIR), afin d'appuyer le récit selon lequel Wiam Berhouma serait « liée au PIR », voire « membre du PIR » et ainsi, par amalgame, « communautariste », « islamo-gauchiste », « antisémite », « anti-Française », « intégriste », « islamiste » voire « djihadiste », pour reprendre

<sup>14</sup> Twitter affiche les publications selon une logique non plus de « web du stock » mais de « web du flux », caractérisée par la démultiplication des formes sous lesquelles un même contenu peut (ne pas) apparaître à différent es, sous l'effet d'algorithmes d'affichage dont les formules ne sont pas révélées (Ertzscheid, Gallezot, Simonnot, 2013). L'observation des échanges en direct a été complétée par la consultation des archives du web de la Bibliothèque nationale de France, dans le cadre duquel les publications citant les mots-dièses #DPDA et #CSOJ ont été intégralement enregistrées en direct.

les expressions de publications citant le mot-dièse #DPDA. Sur le registre de la « réinformation<sup>15</sup> », ces interventions visent à « rétablir la vérité ». Elles coexistent avec des commentaires à connotation sexiste qui présentent Wiam Berhouma comme inapte au débat public car « agressive », « hystérique », « folle », « tarée » et « grossière ». Le fil Twitter #DPDA contient – deux ans encore après leur publication – des insultes misogynes telles « petite conne », « pétasse » ou « bécasse haineuse » (image 4). « Beurette », terme racialisant le plus récurrent, présente cette femme comme télégénique, stupide et agressive. Ainsi la haine raciale s'exprime-t-elle à travers la misogynie, tout en désignant sa cible – plutôt que ses propres structures de sentiments – comme l'origine du problème du racisme (Ahmed, 2004). Cette hostilité coexiste avec des expressions de soutien qui se félicitent de cette prise de parole antiraciste tout en exprimant du dépit et de l'impuissance face à ce retour de bâton médiatique. Dans un tweet le soir de l'émission, puis dans une tribune publiée huit jours plus tard, Wiam Berhouma (2016) dément son appartenance au PIR, confirme sa participation en tant que citoyenne à la Marche pour la dignité et contre le racisme, alerte sur les amalgames et les insultes racistes, sexistes et misogynes dont elle fait l'objet sur Twitter et revient sur le problème de la banalisation de la parole islamophobe dans les médias.

Les articles<sup>16</sup> de *Lefigaro.fr*, *Marianne.fr*, *LePoint.fr* et *Lexpress.fr*, qui commentent l'émission dès le lendemain présentent cette opération de vérification d'identité comme le fait de simples « tweetos » et « internautes ». La validité des « preuves » à charge contre Wiam Berhouma n'est pas discutée et elle se voit de nouveau qualifiée de « communautariste » et d'« islamo-gauchiste ». David Pujadas est accusé d'avoir manqué de vigilance et d'autorité face à son « arrogance » et à sa « duplicité ». L'enseignante et l'animateur sont désignés comme co-responsables d'une « cacophonie polémique ». L'intervention de Wiam Berhouma est présentée comme une « violente et interminable logorrhée » venant « polluer le débat » en le rabaisant à la « polémique » et à l'« invective », voire comme un « guet-apens » visant une « censure » à caractère « fasciste » et « totalitaire ». Par contraste, Alain Finkelkraut est présenté par les journalistes comme ayant été « agressé », « accablé » et « traîné dans la boue », sans pour autant avoir perdu sa « dignité », son « talent », son « élégante courtoisie », sa « mesure », son « honnêteté », sa « rigueur » et sa « classe ». Un mois plus tard, la thèse d'un manque de transparence de Wiam Berhouma sur son identité et de vérification de la part de l'équipe de DPDA est validée par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). « Alerté par un très grand nombre de téléspectateurs », dans sa décision du 27 février 2016, le CSA adresse un rappel à l'ordre à France Télévisions pour avoir manqué à son obligation d'assurer « la bonne compréhension des enjeux par le téléspectateur »

<sup>15</sup> La « réinformation » est « un mot au fort potentiel normatif pour désigner un discours d'opinion auquel les grands médias n'accordent pas de publicité. [...] En tout état de cause, la "réinformation" est aujourd'hui très majoritairement associée à l'extrême droite et à la circulation des théories du complot » (Jamet, Guidi, 2017 : 255).

<sup>16</sup> L'émission *Ce Soir (ou jamais !)* du 21 janvier 2016 a fait l'objet de commentaires dans 16 articles de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale (corpus établi à travers la base données Europresse).

en n'informant pas le public de ses « engagements militants ». Les semaines suivantes, plusieurs articles reviennent sur cette décision du CSA, mais aussi sur les attaques contre Amine El Khatmi, cofondateur du Printemps républicain<sup>17</sup>. En effet, après avoir critiqué l'intervention de Wiam Berhouma, sur Twitter, celui-ci a été traité de « collabreur » par des personnes qu'il identifie comme musulmanes. Dans le cadre d'un commentaire journalistique désormais élargi à *LeMonde.fr* (Van Renterghem, 2016) ainsi qu'à *Libération.fr* (Gendron, 2016), le problème de l'islamophobie soulevé par Wiam Berhouma redevient celui du « communautarisme » musulman.

Image 3. Capture d'écran réalisée sur Twitter le 22/01/2018



Image 4. Capture d'écran réalisée sur Twitter le 22/01/2018



<sup>17</sup> Le Printemps républicain est une association comptant plusieurs élus du Parti socialiste parmi ses membres fondateurs qui vise à « promouvoir le commun et la laïcité dans le paysage politique français ». Ses membres et sympathisants se mobilisent notamment *via* les réseaux socio-numériques pour discréditer les initiatives se revendiquant de l'antiracisme politique et décolonial.

## L'accusation de « racisme anti-blanc » sur le plateau de *Ce Soir (ou jamais !)*

Deux mois plus tard, toujours sur France 2, l'émission *Ce Soir (ou jamais !)* (CSO) du 18 mars 2016 est intitulée « Comment réconcilier les antiracistes ? ». Comme à son habitude, le *talk-show* culturel s'ouvre sur un générique qui présente, sous un filtre sépia et bercé d'une musique jazz, un plateau à l'esthétique connotée moderne, branchée et conviviale, dont les coulisses et l'appareillage technique sont partiellement révélés. L'animateur, Frédéric Taddeï, ouvre l'émission en l'inscrivant dans l'actualité de la Semaine nationale d'action et d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme. Il avance ensuite l'idée selon laquelle, dans les années 1980, « les antiracistes étaient unis, ils faisaient front commun », alors qu'« aujourd'hui, ils semblent divisés et s'accusent et se soupçonnent de tous les maux, y compris d'être racistes, ou de faire le jeu des racistes ». La réalisation alterne entre un plan poitrine de l'animateur, qui pose la question « Comment réconcilier les antiracistes ? », avec un plan plus large qui met en avant les deux rangées incurvées où sont disposé·e·s les intervenant·e·s, dont le face à face est dramatisé par le contraste entre le blanc des fauteuils et des colonnes et le noir du sol et du plafond (image 5). Lors d'un premier tour de table, les huit invité·e·s – un photographe, trois militantes et quatre chercheur·e·s – sont interrogé·e·s sur ce qui a changé dans l'antiracisme au cours des dernières années. À mesure que chacun·e donne son point de vue, la réalisation entrecoupe la parole des invité·e·s, non par des plans de l'animateur comme dans *Apostrophes*, mais par des plans sur les autres intervenant·e·s, sur le visage desquel·le·s le public est conduit à lire des premiers signes de tension et de crispation. Par exemple, lorsque le photographe Olivero Toscani relativise l'importance de l'esclavage, l'instance de réalisation propose de suite un plan horizontal de biais qui permet de capter dans un même plan son visage et ceux d'Houria Bouteldja, porte-parole du PIR, et de Maboula Soumahoro, chercheuse spécialiste de la diaspora noire, dont les réactions sont ainsi montrées. Si l'émission se présente comme une réconciliation, sa scénographie et sa réalisation proposent une confrontation, décrite par des commentaires sur Twitter comme un « ring de boxe ».

Image 5. *Ce Soir (ou jamais !)*, « Comment réconcilier les antiracistes », 18/03/2016.  
Capture d'écran. Accès : [https://www.youtube.com/watch?v=RcTv9InG\\_7U](https://www.youtube.com/watch?v=RcTv9InG_7U)





Le politologue Thomas Guénolé saisit son premier tour de parole pour interpeller Houria Bouteldja, assise en face de lui : « Je pense que ce qui a changé, et cela me fait beaucoup peine de dire cela, c'est qu'il y a une partie de l'antiracisme qui est devenue raciste. Je parle de vous, Madame Bouteldja ». S'ensuit une intervention de deux minutes et demie sans interruption au cours de laquelle le politologue accuse Houria Bouteldja successivement de racisme (« anti-blancs »), d'antisémitisme, d'homophobie et de misogynie, dont voici un extrait :

« Dans votre livre, vous écrivez "La blanchité est une forteresse, tout blanc est bâtisseur de cette forteresse." "Tout blanc" c'est une généralisation fondée sur la couleur de la peau. La généralisation basée sur la couleur de la peau, surtout pour un trait négatif, c'est du racisme Madame. D'ailleurs en parlant des blancs, toujours dans votre livre – je ne vais pas citer toutes les pages, mais mes citations sont exactes – vous écrivez : "Je n'ai jamais pu dire 'nous' en vous incluant – vous parlez des Blancs – vous ne le méritez pas." »

L'accusation de Thomas Guénolé est soutenue par une série d'(in)actions éditoriales. L'instance de réalisation soutient d'abord l'accusation en alternant, à travers un champ-contrechamp, des plans sur les pièces à conviction mises en avant par le politologue, une photographie et des extraits du livre *Les Blancs, les Juifs et nous* – Bouteldja, 2016), avec des plans sur le visage de son auteure<sup>18</sup>. Situé à l'autre extrémité du plateau, l'animateur reste invisible et silencieux tout au long de cet échange, pendant que l'absence de plan large construit un champ de vision étroit, restreint au face à face instauré par Thomas Guénolé. L'association du silence de Frédéric Taddei et du soutien de Nicolas Ferraro (réalisateur de *CSOJ*) sont les conditions de possibilité de ce déploiement d'une parole masculine blanche qui parvient à imposer temporairement les termes du débat sur le racisme à une femme non blanche.

## L'amplification numérique du plaisir visuel de l'affrontement

Alors que l'émission est peu discutée par la presse nationale<sup>19</sup>, le duel télévisuel engagé par Thomas Guénolé passionne sur les réseaux socio-numériques. Sur Facebook, la vidéo de l'accusation comptabilise 421 000 vues, 2 522 « j'aime » et 4 627 partages, tandis que la réponse d'Houria Bouteldja lors de cette même émission obtient 6 fois moins de vues, 7 fois moins de « j'aime » et 13 fois moins de partages. Sur Twitter, cette séquence s'accompagne d'une intensification du rythme des publications et d'une multiplication des exclamations. Il s'agit d'abord d'un partage d'émotions à chaud qui participe de la construction médiatique de l'événement (Papacharissi, 2015). Deux communautés émotionnelles se constituent sur le

<sup>18</sup> Le rôle de la réalisation a déjà été relevé par N. Guénif-Souilamas lors d'une conférence de décryptage de l'émission organisée à la Java à Paris le 28 mars 2016. Accès : <https://www.youtube.com/watch?v=joUMkHE49p0>.

<sup>19</sup> *L'express.fr* relaie le lendemain la vidéo de la « lourde charge contre Houria Bouteldja » et retranscrit plusieurs formules choc de T. Guénolé. Deux mois plus tard dans *Liberation.fr*, une tribune de défense de l'antiracisme politique d'H. Bouteldja (Océanrosemarie, 31/05/2016) répond à un article d'opinion déplorant sa « dérive identitaire » (Clément Ghys, 25/05/2016).

moment sans interagir l'une avec l'autre<sup>20</sup> et tout en partageant un même sentiment de surprise. D'un côté, les supporters d'Houria Bouteldja expriment de la stupeur, de la frustration et de la colère face à ce qu'ils présentent comme une attaque malhonnête ; de l'autre, ses opposants expriment leur incrédulité, leur satisfaction et leur jubilation en voyant la « vérité » enfin « exposée au grand jour ». Ce plaisir de voir l'accusation – rendu possible par les longs gros plans sur le visage d'Houria Bouteldja<sup>21</sup> – se formule notamment à travers le vocable viriliste de l'artillerie lourde. Thomas Guénolé est présenté par ses supporters comme un homme « couillu » qui a donné une « fessée verbale », lancé un « tomahawk », une série de « missiles tactiques », avec pour effet de « pilonner », « laminer », « démolir », « massacrer », « écraser à plates coutures » et laisser « KO » son adversaire (image 6). Selon les tweets qui reprennent et amplifient l'accusation, le caractère spectaculaire de l'intervention de Thomas Guénolé permet de « prouver » et « démasquer » « la haine » et « l'intolérance », « le racisme, l'antisémitisme, l'homophobie et la misogynie » d'Houria Bouteldja. Déjà à l'œuvre dans la séquence vidéo, la rhétorique visuelle de la preuve se déploie en parallèle sur Twitter à travers la pratique de la capture d'écran associée au surlignage des extraits de l'ouvrage d'Houria Bouteldja censés soutenir les accusations de Thomas Guénolé.

Image 6. Capture d'écran réalisée à partir des archives Twitter du Dépôt Légal du Web le 22/01/2018



## La construction visuelle de l'inaudibilité de la critique du racisme systémique

Dans *CSOJ*, comme dans *DPDA*, les grands écrans positionnés en surplomb du plateau constituent un élément important de la scénographie de l'émission. Ce soir-là, ces écrans affichent des photographies d'Olivero Toscani pour la marque Benetton, qui sont décrites comme des représentations de l'antiracisme des années 1980, époque d'un supposé

<sup>20</sup> Comme le montre V. Julliard (2016), la co-présence sur Twitter de réseaux d'affinité politiques antagoniques ne conduit pas nécessairement à l'interaction dialogique.

<sup>21</sup> Lorsqu'il affirme vouloir que « les femmes soient belles » à l'écran, l'animateur lui-même semble indiquer que son émission est organisée autour d'un plaisir visuel hétérosexuel masculin, (Matt, 2011 : en ligne). Les articles de la presse nationale comportent également des digressions sur la beauté, décrite comme inquiétante, du visage et des cheveux d'Houria Bouteldja.

consensus. Présent sur le plateau, à côté de ses photographies, leur auteur se présente comme « ni raciste, ni antiraciste » car, selon lui, « on n'est pas divisé par cela » mais par les rapports de classe. Dans ces photos, la représentation d'une diversité multiculturelle postraciale heureuse passe paradoxalement par la réactualisation d'archétypes raciaux hérités de la colonisation et de l'esclavage (Back, Quaade, 2008). L'érotisation de la différence raciale (au nom de sa transcendance) passe par la naturalisation des rôles sexuels : les femmes noires sont des nourrices (image 5<sup>22</sup>), les hommes noirs sont des étalons (une photographie montre un cheval noir s'accouplant avec un cheval blanc), le couple hétérosexuel interracial est source de bonheur (image 7). Montrant un homme blanc baisant la joue d'une femme noire tout en en lui forçant le sourire avec le pouce et l'index, cette dernière image accompagne les propos de Nadia Remadna, présidente de l'association la Brigade des mères, lorsqu'elle explique que le « communautarisme », et non les discriminations et violences systémiques, seraient la source de la « haine » dans les quartiers populaires. Inversement, lorsque Houria Bouteldja et Maboula Soumahoro exposent leur définition du racisme systémique et leur conception politique de l'antiracisme, l'instance de réalisation affiche au premier plan une photographie représentant trois adolescents – un noir, un blanc, un asiatique – tirant la langue qui vient parasiter l'argumentation des deux intervenantes. Une fois le mot évaporé<sup>23</sup>, la « race » persiste à travers une présence énonciative et visuelle spectrale. Ainsi, la racialisation du dispositif – intensifiée par son hétéro-sexualisation – conditionne-t-elle l'audibilité des prises de parole, tandis que le racisme est présenté comme étranger au plateau, renvoyé vers des ailleurs spatio-temporels.

Image 7. *Ce Soir (ou jamais !)*, « Comment réconcilier les antiracistes », 18/03/2016. Capture d'écran.  
Accès : [https://www.youtube.com/watch?v=RcTv9InG\\_7U](https://www.youtube.com/watch?v=RcTv9InG_7U)



<sup>22</sup> Nommée *Black Mamma*, l'affiche diffusée sur les écrans dans l'image 5 est retirée de l'espace public aux États-Unis en 1989 au nom du respect de la mémoire des femmes noires nourricières exploitées au sein du système esclavagiste américain.

<sup>23</sup> Sur l'évaporation de la « race » dans les espaces publics européens postcoloniaux, voir N. Michel (2014 : 183-186).

## Conclusion

Le concept de dispositif peut contribuer à l'analyse intersectionnelle des médias (Cervulle, Quemener, 2014; Dalibert, 2017) en déplaçant l'attention des chercheurs de la question des énoncés sexistes et racistes vers celle de la construction genrée et racialisée des technologies de débat. Dans le cadre de la présente étude, cette méthode d'analyse permet de penser la prise de parole télévisuelle sur le racisme en rapport avec l'ensemble des actions qui en conditionnent la visibilité et l'audibilité : le cadrage thématique, le casting, l'animation, la scénographie, l'habillage iconographique, la réalisation, le découpage en séquences pour la diffusion en ligne, ainsi que le design, les usages et la (non-)modération des plateformes numériques. En écho à ce que Nacira Guénif-Souilamas (2016) appelle le « *backlash* de la prise de parole non blanche », cette approche permet de rendre compte de la manière dont la présence critique de femmes musulmanes sur les plateaux télévisés se voit opposer un ensemble de réactions hostiles (interruptions, amalgames, disqualifications émotionnelles, diffamation, injures, etc.) qui interagissent les unes avec les autres au croisement de la télévision, des réseaux socio-numériques et de la presse nationale. Si l'intervention de Wiam Berhouma sur le plateau de *Des Paroles et des actes* parvient à mettre temporairement le problème de l'islamophobie à l'agenda d'une émission sur l'identité nationale, des réactions lui opposent le problème de l'intolérance (musulmane) et de l'incivilité (populaire) pour lesquelles la hauteur de vue (masculine et blanche) des intellectuels et la foi républicaine des minorités ethnoraciales seraient les meilleurs remèdes. Par ailleurs, si le discours de promotion de *Ce Soir (ou jamais !)* insiste sur la diversité des invité·e·s, l'émission offre à Thomas Guénolet un espace d'échange asymétrique lui permettant d'administrer la « preuve » du « racisme anti-blancs » d'Houria Bouteldja. Tandis que cette séquence d'accusation interindividuelle de racisme rassemble un large public autour d'un affrontement spectaculaire, la critique des structures asymétriques et des systèmes d'oppression reste en retour peu audible à la télévision et peu virale sur les réseaux sociaux.

## Références

- Ahmed S., 2004, « The Organization of Hate », pp. 41-61 in: Ahmed S., *The Cultural Politics of Emotion*, New York, Routledge.
- Ahmed S., 2012, « Les rabat-joie féministes (et autres sujets obstinés) », *Cahiers du genre*, 53, pp. 77-98.
- Atifi H., Marcocchia M., 2015, « L'émergence de la télévision sociale en France. Le rôle des tweets dans l'émission politique "Des Paroles et des Actes" », in : Dias da Silva P., Alves A. eds, *TEM 2015 : Proceedings of the Technology & Emerging Media Track – Annual Conference of the Canadian Communication Association*, Ottawa, 3-5 juin. Accès : [https://www.acc-cca.ca/resources/Documents/ATIFI\\_Hassan\\_MARCOCCIA\\_Michel\\_%20L\\_emergence\\_de\\_la\\_t%C3%A9l%C3%A9vision%20sociale.pdf](https://www.acc-cca.ca/resources/Documents/ATIFI_Hassan_MARCOCCIA_Michel_%20L_emergence_de_la_t%C3%A9l%C3%A9vision%20sociale.pdf).

- Back L., Quaade V., 2008, « Dream Utopias, Nightmare Realities: Imaging Race and Culture within the World of Benetton Advertising », *Third Text*, 7 (22), pp. 65-80.
- Berhouma W., 2016, « J'étais face à Finkielkraut dans "DPDA" : les vaines polémiques ont occulté mon propos », *NouvelObs.com*, 29 janv. Accès : <http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1474773-j-etais-face-a-finkielkraut-dans-dpda-les-vaines-polemiques-ont-occulte-mon-propos.html>.
- Beuscart J.-S., Peerbaye A., 2006, « Histoires de dispositifs. Introduction », *Terrains & travaux*, 11, pp. 3-15.
- Bonaccorsi J., Julliard V., 2010, « Dispositifs de communication numériques et nouvelles formes de médiation du politique, le cas du site web d'Ideal-EU », pp. 65-78, in : Aghababaie M., Bonjour A., Clerc A., Rauscher G., dirs, *Usages et enjeux des dispositifs de médiation*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- Bouteldja H., 2016, *Les Blancs, les Juifs et nous. Vers une politique de l'amour révolutionnaire*, Paris, Éd. La Fabrique.
- Cefai D., 1996, « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans les arènes publiques », *Réseaux. Communication, technologie, société*, 75, pp. 43-66.
- Cervulle M., 2017, « Exhibit B et le public oppositionnel », *Études de communication*, 48, pp. 37-54.
- Cervulle M., Pailler F., 2014, « #mariagepourtous : Twitter et la politique affective des hashtags », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 4. Accès : <https://journals.openedition.org/rfsic/717>.
- Cervulle M., Quemener N., 2014, « Genre, race et médias. Divergences et convergences méthodologiques dans les sciences de l'information et de la communication », pp. 79-98, in : Bourdeloie H., Douyère D., dirs, *Méthodes de recherche sur l'information et la communication. Regards croisés*, Paris, Mare & Martin.
- Charaudeau P., dir., 1991, *La Télévision. Les débats culturels "Apostrophes"*, Paris, Didier.
- Coulomb-Gully M., 2001, *La Démocratie mise en scènes. Télévision et élections*, Paris, CNRS Éd.
- Croll A., 1991, « La dynamique des échanges. Les modes de participation », pp. 67-92, in : Charaudeau P., dir., *La Télévision. Les débats culturels "Apostrophes"*, Paris, Didier.
- Dalibert M., 2015, « Médias et mouvements sociaux minoritaires : un accès inégal à la sphère publique régulé par la "francité" », *Sciences de la société*, 94, pp. 14-29.
- Dalibert M., 2017, « Féminisme et ethnoracialisation du sexisme dans les médias », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 11. Accès : <https://journals.openedition.org/rfsic/2995>.
- Dalibert M., Quemener N., 2017, « Introduction. Rapports sociaux et hégémonie : conflictualité dans les espaces publics », *Études de communication*, 48, pp. 7-20.
- Damian-Gaillard B., Montañola S., Olivesi A., dirs, 2014, *L'Assignation de genre dans les médias. Attentes, perturbations, reconfigurations*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Dayan D., Katz E., 1992, *La Télévision cérémonielle. Anthropologie et histoire du direct*, trad. de l'américain par D. Dayan avec la collab. de J. Feydy et M. Robert, Paris, Presses universitaires de France, 1996.
- Deleuze G., 1986, *Foucault*, Paris, Éd. de Minuit.

L'imbrication des rapports de pouvoir dans les dispositifs de débat télévisé à l'ère numérique

- Dyer R., 2015, « La lumière du monde : photographie, cinéma et blancheur », *Poli. Politique de l'image*, 10, pp. 16-42.
- Ertzscheid O., Gallezot G., Simonnot B., 2013, « À la recherche de la "mémoire" du web : sédiments, traces et temporalités des documents en ligne », pp. 53-68, in : Barats C., dir., *Manuel d'analyse du web*, Paris, A. Colin.
- Foucault M., 1976, *Histoire de la sexualité I. La Volonté de savoir*, Paris, Gallimard.
- Fraser N., 2001, « Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement », *Hermès*, 31, pp. 125-157.
- Gavillet I., 2010, « Michel Foucault et le dispositif : questions sur l'usage galvaudé d'un concept », pp. 17-38, in : Appel V., Boulanger H., Massou L., dirs., *Les Dispositifs de l'information et de la communication. Concepts, usages et objets*, Bruxelles, De Boeck.
- Gendron G., 2016, « Amine El Khatmi, foi républicaine », *Libération*, 2 mai. Accès : [http://www.liberation.fr/france/2016/05/02/amine-el-khatmi-foi-republicaine\\_1450030](http://www.liberation.fr/france/2016/05/02/amine-el-khatmi-foi-republicaine_1450030).
- Gimenez E., 2015, « "Tu es raciste ! Non je suis antiraciste. ..." L'antiracisme dans la communication d'Égalité et Réconciliation », *Poli. Politique de l'image*, 10, pp. 106-113.
- Guillaumin C., 1972, *L'Idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, Paris, Mouton.
- Guénif-Souilamas N., 2006, « La république aristocratique et la nouvelle société de cour », pp. 7-38, in : Guénif-Souilamas N., dir., *La République mise à nu par son immigration*, Paris, Éd. La Fabrique.
- Guénif-Souilamas N., 2016, « Le backlash de la parole non blanche », in : Collectif non mixte racisé, atelier *Paroles non blanches : femmes, queer, non-binaires, racisé·e·s, leurs résistances*, Saint-Denis, 1<sup>er</sup> déc.
- Hajjat A., 2013, *La Marche pour l'égalité et contre le racisme*, Paris, Amsterdam.
- Hajjat A., Mohammed M., 2013, *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, Éd. La Découverte.
- Haraway D., 2007, « Le témoin modeste : diffractions féministes dans l'étude des sciences », pp. 309-333, in : Haraway D., *Manifeste cyborg et autres essais. Sciences-Fictions-Féminismes*, éd. par L. Allard L., D. Gardey et N. Magnan, Paris, Éd. Exils.
- Jammet T., Guidi D., 2017, « Observer Les Observateurs. Du pluralisme médiatique au populisme anti-islam, analyse d'un site de "réinformation" suisse et de ses connexions », *Réseaux. Communication, technologie, société*, 202-203, pp. 241-271.
- Julliard V., 2016, « #Theoriedugenre : comment débat-on du genre sur Twitter », *Questions de communication*, 30, pp. 135-157.
- Kredens E., Rio F., 2017, « La télévision à l'ère numérique : entre pratiques émergentes et reconfigurations de l'objet médiatique », *Études de communication*, 44, pp. 15-28.
- Laclau E., Mouffe C., 1985, *Hégémonie et stratégie socialiste. Vers une politique démocratique radicale*, trad. de l'anglais par J. Abriel, Besançon, Éd. Les Solitaires intempestifs, 2009.
- Larcher S., 2015, « Troubles dans la "race" : de quelques fractures et points aveugles de l'antiracisme français contemporain », *L'Homme et la société*, 198, pp. 213-229.
- Lauretis T. de, 1987, « La technologie du genre », pp. 37-94, in : Lauretis T. de, *Théorie queer et cultures populaires. De Foucault à Cronenberg*, trad. de l'américain par M.-H. Bourcier, Paris, Éd. La Dispute, 2007.

- Livingstone S., Lunt P., 1994, « Se faire entendre dans l'espace public. Les femmes, la télévision et le citoyen-télespectateur », *Réseaux. Communication, technologie, société*, 63, pp. 59-74.
- Lochard G., 1990, « Débats, talk-shows : de la radio filmée ? », *Communication et langages*, 86 (1), pp. 92-100.
- Lochard G., dir., 2005, *Les Débats publics dans les télévisions européennes*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Lochard G., 2013, « Parcours d'un concept dans les études télévisuelles », *Hermès*, 25, pp. 143-151.
- Lochard G., Soulages J.-C., 1994, « Les imaginaires de la parole télévisuelle. Permanences, glissements et conflits », *Réseaux. Communication, technologie, société*, 63, pp. 13-38.
- Lochard G., Soulages J.-C., 2007, « La parole politique à la télévision », *Réseaux. Communication, technologie, société*, 118, pp. 65-94.
- Macé É., 2010, « Postcolonialité et francité dans les imaginaires télévisuels de la nation », in : Bancel N., Bernault F., Blanchard P., Boubeker A., Mbembe A., Vergès F., dirs, *Ruptures postcoloniales. Les nouveaux visages de la société française*, Paris, Éd. La Découverte, pp. 391-402.
- Matamoros-Fernández A., 2017, « Platformed Racism: The Mediation and Circulation of an Australian Race-Based Controversy on Twitter, Facebook and YouTube », *Information, Communication & Society*, 20 (6), pp. 930-946.
- Matt E., 2011, « Une interview originale avec Frédéric Taddei, c'était Césaire (ou jamais!) à France 3 », *Mediaonautre regard.com*, 6 juin. Accès : <http://www.mediaonautre regard.com/2011/06/06/pour-une-interview-speciale-de-frederic-taddei-ce-soir-ou-jamais-a-france-3/>.
- Michel N., 2014, *Quand les mots et les images blessent : postcolonialité, égalité et politique des actes de discours en Suisse et en France*, thèse de doctorat en science politique, Université de Genève.
- Morley D., 2008, « La réception des travaux sur la réception. Retour sur le "Public de Nationwide" », pp. 154-170, in : Glevarec H., Macé É., Maigret É., eds, *Cultural Studies : Anthologie*, Paris, A. Colin/Ina.
- Monoyer-Smith L., 2013, « Le web comme dispositif : comment appréhender le complexe ? », pp. 11-31, in : Barats C., dir., *Manuel d'analyse du web en sciences humaines et sociales*, Paris, A. Colin.
- Nel N., 1990, *Le Débat télévisé*, Paris, A. Colin.
- Peeters H., Charlier P., 2013, « Contributions à une théorie du dispositif », *Hermès*, 25, pp. 15-23.
- Pailler F., Vörös F., 2017, « Des effets aux affects : médiations, pouvoir et navigation sexuelle en ligne », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 11. Accès : <https://journals.openedition.org/rfsic/2873>.
- Papacharissi Z., 2015, *Affective Publics. Sentiment, Technology and Politics*, Oxford, Oxford University Press.
- Puar J., 2011, « "I Would Rather Be a Cyborg than a Goddess". Intersectionality, Assemblage, and Affective Politics », *Transversal: European Institute for Progressive Cultural Politics Multilingual Webjournal*. Accès : <http://eipc.net/transversal/0811/puar/en>.
- Quemener N., 2014, *Le Pouvoir de l'humour. Politiques des représentations dans les médias en France*, Paris, A. Colin/Ina.

Skeggs B., Wood H., 2012, *Reacting to Reality Television. Performance, Audience and Value*, New York, Routledge.

Van Renterghem M., 2016, « Le "collabeur" de la République », *Le Monde*, 6 févr. Mis à jour le 07/02/2016 sous le titre « L'élu PS Amine El Khatmi, lynché par la "muslimosphère" sur Twitter ». Accès : [http://www.lemonde.fr/politique/article/2016/02/06/le-collabeur-de-la-republique\\_4860610\\_823448.html](http://www.lemonde.fr/politique/article/2016/02/06/le-collabeur-de-la-republique_4860610_823448.html).

Villeneuve G., 2010, « Le débat télévisé comme performance collective : l'exemple de *Mots croisés* », *Mouvements. Des idées et des luttes*, 64, pp. 165-179.

Wajcman J., Jones P., 2012, « Border Communication: Media Sociology and STS », *Media, Culture & Society*, 34 (6), pp. 673-690.